

Avis voté en plénière du 14 décembre 2016

# La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux

## Déclaration du groupe UNAF

Une semaine après l'Assemblée Nationale, le CESE remet son avis au Gouvernement pour étayer la position française sur ce que devrait être le socle européen des droits sociaux du point de vue de la société civile organisée. A plusieurs endroits de l'avis, le socle européen des droits sociaux est présenté comme une nouvelle opportunité pour l'Europe pour rallier les citoyens et les familles éloignés de la maison Europe et ceci dans une logique de convergence ascendante. Le Groupe de l'UNAF souscrit pleinement à cette approche. Il appelle le Gouvernement français à ne pas manquer le rendez-vous de 2017 pour une Europe sociale, levier puissant pour l'amélioration des conditions de vie des personnes et des familles mais aussi porteur de principes humanistes fondamentaux.

Le groupe de l'UNAF partage dans leur ensemble les recommandations de l'avis et souhaite mettre l'accent sur certaines d'entre elles.

Tout d'abord l'allongement du congé maternité doit être un élément du futur socle. Les travaux déjà conduits au sein du Parlement européen ont mis en lumière l'importance d'un congé maternité en correspondance avec les normes internationales de l'Organisation internationale du travail (OIT) fixant ce congé à 18 semaines et ceci dans l'intérêt de la mère et de l'enfant. Un autre point de la proposition de directive européenne du Parlement n'a pas été repris par le Conseil européen, la création d'un congé paternité de 2 semaines pour tous les pères d'Europe : là aussi la position du gouvernement français doit en être le relais.

Pour la meilleure prise en compte des attentes et des besoins des familles, le socle européen est le support indispensable pour :

- faire de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté un axe central des politiques européennes ; la crise a ré-ouvert l'éventail des inégalités de revenus et l'augmentation de la pauvreté doit conduire à davantage de solidarité ;
- agir sur les déterminants de santé en renforçant la prévention et la promotion de la santé ; les inégalités de santé s'expliquent en grande partie par les comportements, le cadre de vie et les conditions de de travail ;
- sécuriser les transitions professionnelles ;
- investir davantage dans la formation tout au long de la vie.

Il faudra enfin trouver l'équilibre entre la performance du futur socle européen des droits sociaux et la nécessaire croissance des économies des Etats-membres.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.

